

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/094/1.3

Feuillet n°114

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 21 juin 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTMONT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine MALARD, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE.

Excusés : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE donne pouvoir à Sabine MALARD, Jean-Yves VERGNE, Nicolas RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Convention avec le CD24 pour l'Été actif 2022

Il convient de conclure une convention de partenariat avec le Département concernant l'opération « été actif » sur le territoire de la communauté de communes.

Cette année, les sessions qui sont proposées concernent : l'accrobranche, paddle, plongée, équitation, orpaillage, pêche, spéléologie, canoë-kayak, cluedo et le VTT électrique dans 7 communes différentes (Fossemagne, Thenon, Hautefort, Terrasson-lavilledieu, Tourtoirac, La Bachellerie, Azerat) pour un montant global de près de 10 000€.

AR Prefecture

024-200041150-20220628-DE2022094-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

La Communauté de communes prendra en charge les animations pour un montant prévisionnel de 6 158,69€ et percevra la subvention départementale de 2 500€ (soit 25% du total), soit un coût net de 3 658,69€ (soit 37%). Le solde sera financé par l'Office de Tourisme qui perçoit les participations des inscrits.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la Convention 2022 « Eté actif » entre le Conseil Départemental de la Dordogne et la Communauté de Communes telle qu'annexée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/07/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20220628-DE2022094-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir